

Notre actualité est marquée par deux événements cruciaux pour l'avenir de notre Commune :

- L'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Le Débat d'Orientaion Budgétaire (DOB), qui fixe les grandes lignes du budget 2025.

Un PLU à la hauteur des enjeux ?

Du 9 janvier au 10 février 2025, s'est tenue l'enquête publique sur la révision du PLU. Vous avez été nombreux à y participer : 63 personnes ont collaboré aux permanences et 239 contributions ont été enregistrées. Cette mobilisation témoigne d'un fort intérêt des habitants pour l'avenir de notre Commune. Parmi les contributions, plusieurs préoccupations récurrentes :

- Perte de l'identité villageoise.
- Densification de l'urbanisme.
- Engendrant la saturation des équipements.
- Et celle de la circulation et du stationnement.
- L'atteinte aux espaces verts et aux zones naturelles avec des projets de construction.
- Le manque de concertation et de communication de la part de la Mairie.

Le procès-verbal de l'enquête remis au Maire le 18 février, confirme largement ces inquiétudes.

Certaines zones sensibles comme Fort Manoir, le Bois de Bonnelles ou l'écoquartier Picardie font l'objet de fortes réserves citoyennes. Tout comme le projet Bois du Fay, qui soulève des interrogations sur la circulation et le stationnement, sans réponses pleinement satisfaisantes à ce jour.

Si la commissaire enquêtrice donne un avis favorable à la révision du PLU, elle recommande entre autres :

- La concertation préalable, bien qu'effectuée au minimum du cadre légal, est jugée insuffisante par une large partie des Mesnilois. La commissaire souligne qu'elle devra notamment être vraiment effective pour l'OAP Picardie.
- La nécessité d'une information ciblée pour les riverains des projets d'OAP, à laquelle le Maire dit « demander des échanges avec la population aux promoteurs » ...
- L'obligation d'évaluer la densification sur les infrastructures, notamment sportives et culturelles.
- De pallier le manque de logements pour les seniors, « y compris via des logements non sociaux ».
- L'impératif de vérification de la compatibilité du PLU avec les documents supra-communaux comme le SDRIF-E et la future charte du PNR.
- Nécessité d'intégrer parfaitement les recommandations du SAGE (Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux).

La version finale du PLU sera soumise au vote du Conseil Municipal le 10 avril prochain. Nous serons particulièrement attentifs à son rendu et aux ajustements que le Maire aura pris en compte ou pas.

Un budget à la hauteur des ambitions ?

Alors que le budget 2025 sera soumis au vote lors du Conseil Municipal du 3 avril, le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) présenté le 13 février, permet déjà d'identifier des orientations budgétaires qui interpellent.

- Des dépenses de fonctionnement toujours en hausse +9% sans augmentation comparables des recettes. Les charges à caractère général représentent désormais le premier poste du budget, devant la masse salariale. Une étude interne avait pourtant conclu que le retour en régie de certains services, comme le nettoyage des locaux, permettrait de réaliser des économies...

- La masse salariale toujours sous tension avec une augmentation de +4,5 % en 2025, après +7 % en 2024. Si certains recrutements étaient nécessaires pour pallier des postes vacants, pourquoi toujours plus d'agents pour moins de services ?

- Les charges financières dues majoritairement aux emprunts, qui bondissent de +68% en 2024.

- Le résultat d'investissements toujours déficitaire dû principalement aux dépenses massives : près de 9 M€ pour le seul groupe scolaire du Bois du Fay, soit plus de 75 % de l'investissement structurant total prévu pour 2025 ! La concentration de projets sur 2025 à 1 an des municipales, interroge : comment seront-ils financés sans perturber l'équilibre budgétaire de la Commune ?

Le ROB évoque un possible emprunt de 3,7 M€ pour 2025 et de 5.2 M€ pour 2026 ! En revanche, il ne mentionne aucun autre type de rentrée d'argent pour la Commune sur ces deux années ! Ces choix accroissent dangereusement la dette de la Commune et la fragilise, hypothéquant son futur.

- Une ligne budgétaire de 455 000 € classée en "divers" représente 44 % des investissements courants. Pourtant lors du Conseil Municipal du 13 février, sur notre légitime demande de précisions, l'adjointe aux finances a refusé de nous répondre... Il nous semblait que la transparence budgétaire était cependant la base dans les finances publiques...

Les choix budgétaires sont-ils réellement des priorités ou sont-ils guidés par une urgence de réalisation, pour faire oublier l'engourdissement de 5 ans et redorer le blason du Maire et de son équipe en année préélectorale ?

Ce Rapport d'Orientation Budgétaire reflète la gabegie exponentielle de cette mandature avec une accélération sur cette année à 11,15 M€ d'investissements prévus et 5,56 M€ en 2026, soit 16,71 M€ en 2 ans, alors que les recettes continuent de baisser et que l'Etat choisit de faire peser de plus en plus sur les communes son incurie budgétaire !

Nous, nous défendons un développement communal raisonné sans hypothéquer le futur du Mesnil, en portant vos voix et vos attentes au sein du Conseil Municipal.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions. Ensemble, préparons un avenir où l'expérience, le respect et le renouveau rimeront avec le bien-vivre ensemble.

Vos élus d'opposition : Cédric Chauvierre, Véronique Dez, Hermenegildo Mendes Marques, Hélène Batt-Fraysse, Jean-Marc Bruisson, Sylvie Legrand.

contact@lemesnilaucoeur.com